



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Amiens, le 17 mars 2015



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux de
mathématiques, de sciences physiques et chimiques
et de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
mathématiques, de physique-chimie et de sciences
de la vie et de la Terre

s/c

Mesdames et Messieurs les Principaux de Collège

s/c

Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Académie,
Directeurs académiques de l'Education Nationale de
l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

Rectorat
Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Fax.

03 22 82 37 54

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Objet : Epreuve commune 2015 de mathématiques, de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre au collège

Chers collègues,

Nous vous proposons de nouveau cette année une épreuve commune académique en physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre, à laquelle se joignent les mathématiques pour la classe de quatrième.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer des connaissances et des capacités en sciences, telles que définies dans le socle commun, mais aussi de mettre les élèves en situation de travailler et d'être évalués par compétences.

Ces sujets ont été conçus par une équipe d'enseignants des trois disciplines en collaboration avec les IA-IPR. Ils sont accompagnés d'une proposition de grille commune des capacités en mathématiques/physique-chimie/sciences de la vie et de la Terre. Elle permettra de mesurer, au niveau académique, le degré d'acquisition de quelques capacités (voir annexes).

1/ Au niveau de la classe de quatrième : des sujets pluridisciplinaires

Les sujets associent le plus souvent deux des trois disciplines. Ces disciplines figurent dans le nom du fichier, mais nous avons choisi de ne pas les faire apparaître sur les énoncés afin que l'élève aborde l'exercice sans idée préconçue sur les compétences à mettre en œuvre. Ils proposent des questions ouvertes ; des informations permettant d'apprécier globalement la mobilisation par les élèves des capacités et des connaissances en situation complexe pourront ainsi être recueillies.

Les capacités mobilisées peuvent être communes aux trois disciplines scientifiques ou plus spécifiques à l'une des disciplines. Il convient donc

d'associer les professeurs de mathématiques au choix des sujets qui seront proposés aux élèves puis à la correction de l'épreuve.

Cette collaboration sera l'occasion d'un échange approfondi entre les professeurs de sciences de l'établissement.

Les élèves traiteront deux exercices : le choix de ceux-ci sera fait de façon à ce que chacune des trois disciplines soit représentée au moins une fois.

L'évaluation de l'épreuve en quatrième n'est pas chiffrée.

2/ Au niveau de la classe de troisième : des sujets en SVT et SPC

Au niveau de la classe de troisième, les exercices proposés en SVT et SPC permettent, selon les mêmes modalités que l'an passé, d'évaluer des connaissances, des capacités et des compétences ; ils sont accompagnés d'un barème chiffré. L'un des sujets associe les deux disciplines.

Les élèves traiteront :

- Au moins deux exercices de physique-chimie parmi ceux proposés,
- Deux exercices de sciences de la vie et de la Terre parmi ceux proposés,

Nous vous proposons, en outre, en SVT des exercices originaux dans leur formulation, sans barème chiffré. Vous pouvez les proposer en plus à vos élèves, et nous faire remonter vos remarques à leur sujet.

Certains sujets de quatrième peuvent également être proposés en troisième.

Que ce soit en quatrième ou en troisième, cette épreuve ne constitue pas un examen final de « compétences du socle », car la validation des compétences se conduit progressivement durant la scolarité de l'élève, au cours de situations variées de formation et d'évaluation proposées en consensus entre les professeurs des différentes disciplines.

Les sujets des années précédentes peuvent avec profit être utilisés pour préparer les élèves à une évaluation sous forme de tâche complexe : ils sont disponibles à l'adresse suivante : <http://spc.ac-amiens.fr/spip.php?rubrique39>

Nous sommes sensibles à votre adhésion à ce projet et à sa mise en œuvre, il doit contribuer à la valorisation de nos disciplines auprès des élèves.

Merci de votre collaboration.

Nous vous souhaitons un bon troisième trimestre.

Cordialement,

Les IA-IPR de mathématiques, de sciences physiques
et de sciences de la vie et de la Terre

Pièces jointes :

- Modalités d'organisation des épreuves
- Grille des capacités commune Mathématiques/SPC/SVT
- Fiche de synthèse des résultats pour l'élève de troisième.
- Fichier Excel de saisie des résultats pour l'ensemble des élèves du collège

Annexe : Modalités d'organisation des épreuves

L'épreuve peut être proposée aux élèves de quatrième, ou de troisième, ou aux deux, au choix de l'établissement.

3/3 Les sujets et les corrigés, au format pdf, sont téléchargeables jusqu'au mardi 9 juin 2015 à l'adresse : <http://sefa.ac-amiens.fr/file.php?h=R4554cf9d6d9cdd017078d599d17db48a>

Le mot de passe est : sciences-collège

Les exercices choisis ne sont pas obligatoirement les mêmes pour toutes les classes d'un même établissement. Il convient d'associer les professeurs de mathématiques au choix des sujets qui seront proposés aux élèves puis à la correction de l'épreuve ; il est souhaitable que l'ensemble des membres des équipes disciplinaires participent à ce projet.

La durée de l'épreuve n'est pas fixée afin de laisser toute latitude aux équipes, en faisant en sorte que le temps ne soit pas un facteur d'échec de la part des élèves.

Il peut s'avérer nécessaire d'adapter les formats des sujets pour les élèves présentant un handicap (dyslexie notamment). Vous pouvez dans ce cas nous demander un sujet au format Word.

Dans le cadre des questions ouvertes de la classe de quatrième et troisième, les correcteurs entourent, en bas de la page, l'émoji correspondant au degré de maîtrise de la compétence, en suivant les indications du corrigé. Pour un élève qui a réussi l'exercice, il n'est pas nécessaire de détailler les capacités mobilisées ; cependant, il sera intéressant pour un élève ne réussissant pas ou partiellement l'exercice d'identifier la ou les capacités mobilisées avec succès et celles qui ont constitué une difficulté, afin d'en informer l'élève et de mettre en place si nécessaire une remédiation. Il ne sera pas nécessaire de faire remonter à l'échelle académique le détail de l'évaluation par compétences.

Si, en troisième, vous ne pouvez pas retenir quatre exercices parmi ceux qui vous sont proposés, vous voudrez bien indiquer au professeur destinataire de vos résultats la teneur de votre épreuve et la raison de votre choix.

La date de cette épreuve et son organisation sont laissées à l'initiative de chaque professeur des équipes de chaque collège. Nous vous demandons toutefois de ne pas corriger l'épreuve devant les élèves si elle n'a pas encore été traitée dans les collèges voisins et de ne pas mettre en ligne les exercices et leur corrigé.

Le résultat de cette épreuve académique est communiqué à l'élève de troisième sous la forme d'une note par discipline et d'une grille de capacités et de compétences, que le correcteur estime réussies.

Nous joignons à ce courrier un fichier Excel de saisie des résultats pour l'ensemble du collège. Il comporte un onglet pour les quatrièmes et un onglet pour les troisièmes. Nous vous demandons de le compléter avec les résultats obtenus dans votre collège et de le faire parvenir à l'adresse ci-dessous, par courrier électronique exclusivement. Vous indiquerez dans le corps de votre message ce que vos élèves ont le mieux réussi, ce qu'ils ont le moins bien réussi, ainsi que les remarques et commentaires que vous souhaitez porter sur l'épreuve.

Pour les collèges publics du département de l'Aisne :

Madame Sandrine Leroux, professeur de physique-chimie
Collège Léon Droussent 5 chemin du Val-Serein 02380 COUCY LE CHATEAU
Adresse électronique : Sandrine.Leroux@ac-amiens.fr

Pour les collèges publics du département de l'Oise :

Madame Anne Grédy, professeur de physique-chimie
Collège Ferdinand Bac 18, rue d'Ulm 60 200 COMPIEGNE
Adresse électronique : anne-sophie.gredy@ac-amiens.fr

Pour les collèges publics du département de la Somme :

Monsieur Thierry VAN-ELSEN professeur de physique-chimie
Collège Victor Hugo Avenue Jean Moulin 80400 HAM
Adresse électronique : thierry.van-elsen@ac-amiens.fr

Pour les collèges privés :

Madame Brigitte GAFFET, professeur de physique-chimie
Collège de la SAINTE- FAMILLE 22, rue Charles de Foucauld – BP 37
80 017 AMIENS Cedex 1

Adresse (attention : n'oubliez pas le 1) : Brigitte.Gaffet1@ac-amiens.fr